



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

RAPPORT D'ACTIVITES ET FINANCIER 2011/2012

Ce dixième exercice correspond à une période bien difficile pour le Mali. Le fonctionnement de l'association en a bien sûr été perturbé. Douentza est à la limite sud de l'Azawad, cette vaste zone au nord du Mali dont les rebelles touareg ont déclaré l'indépendance le 6 avril 2012. Moussa a dû se cacher, puis se réfugier à Sévaré, ville proche de Mopti à 180 km au sud-ouest de Douentza, pendant plusieurs mois. Par ailleurs, aucun d'entre nous n'a pu se rendre à Douentza depuis août 2011. Ceci étant, les projets votés lors de notre dernière assemblée générale du 30 septembre 2011 ont tous été réalisés.

1 – Pompe de Ferro (6 097,96 €, compte de résultat 65723)

L'installation d'une pompe Vergnes, spécialement étudiée pour remonter l'eau d'une grande profondeur, a mis un point final à un chantier commencé en 2009. Les villageois de Ferro ont accès à l'eau potable depuis l'automne 2011. Ce projet aura coûté 39 000 euros, répartis sur trois exercices comptables :

- 20 700 euros pour le creusement d'un puits à grand diamètre jusqu'à 45 mètres de profondeur qui n'a pas atteint la nappe phréatique ;
- 12 200 euros pour la réalisation d'un forage de 110 mètres qui a traversé une nappe d'eau à 90 mètres ;
- 6 100 euros pour l'achat et l'installation d'une pompe.

2 – Puits de Gamni (19 993,69 €, compte de résultat 65729)

Le creusement de ce huitième puits financé par notre association a commencé en novembre 2011 pour se terminer en mai 2012. La durée exceptionnellement longue de ce chantier s'explique par deux raisons ; le grave accident qui a coûté la vie à deux ouvriers de l'entreprise de Moussa fin janvier et la situation au Mali. Ce projet n'aurait pu aboutir sans la détermination et le courage de Moussa. Après la prise de contrôle de Douentza par le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Azawad) et les islamistes, il devait parcourir plusieurs centaines de kilomètres à travers la brousse chaque fois qu'il se rendait à Gamni pour diriger le chantier.

Les habitants ont maintenant un puits à côté de leur village : la profondeur d'eau y est de plusieurs mètres avec un bon débit de la nappe, même à la fin de la saison sèche. Les villageois de Gamni peuvent donc maintenant compter sur une eau pérenne.

3 – Prêts aux associations de femmes (comptes de bilan 274)

Six nouveaux prêts ont été consentis à des associations de femmes :

- 762,25 € (500 000 francs CFA) à l'association des femmes du village de Gamni (compte de bilan 27415)
- 457,35 € à l'association « Faïda » de Douentza (compte de bilan 27416)
- 457,35 € à l'association de femmes mossi de Douentza (compte de bilan 27417)
- 457,35 € à l'association « Babahoucondey » de Douentza (compte de bilan 27418)
- 762,25 € à l'association « Sabouniouma » de Douentza (compte de bilan 27419)
- 609,80 € à l'association « Neema Melloukia » de Douentza (compte de bilan 27420)

Le montant total de ces six microcrédits est de 3 506,35 euros. Cette somme a été intégralement collectée auprès d'adhérents et sympathisants de notre association : 24 personnes ont prêté (ou donné) entre 30 et 600 euros pour une durée maximale de cinq ans. Chaque prêt a la caution de Villages Dogons qui s'engage à rembourser le prêteur même si l'association de femmes était défaillante.

Les associations de femmes qui ont bénéficié d'un prêt les années passées ont toutes continué leurs remboursements. Le tableau suivant fait le point des prêts et montre l'efficacité de ce système de microcrédits (sommes en francs CFA. 100 000 francs CFA = 150 euros environ).

Bénéficiaire	Date du prêt	Montant initial	Remboursement de février 2012	Montant restant à rembourser
Ass. des teinturières (compte de bilan 27408)	2008 et 2009	400 000	130 000	50 000 (76,23 €)
Ass. femmes Koumbé-Bom (compte de bilan 27406)	2009	100 000	15 000	45 000 (68,60 €)
Ass. femmes Guénébana (compte de bilan 27410)	2009	100 000	30 000	20 000 (30,50 €)
Ass. Tinaré (compte de bilan 27413)	2010	300 000	100 000	200 000 (304,90 €)
Ass. Ben Kan (compte de bilan 27414)	2011	400 000	100 000	300 000 (457,35 €)

La provenance des recettes de cet exercice est la suivante :

1- Vente d'artisanat africain

Le montant des ventes (35 432 €, compte de résultat 70701) est de nouveau en progression par rapport à l'an passé : + 7,7%. Les bénéfices représentent approximativement 60% de cette somme, soit environ 21 000 euros.

Le montant des achats d'artisanat africain (13 135,13 €, compte de résultat 6071) est beaucoup plus élevé que d'habitude. Nous avons en effet anticipé les achats d'artisanat pour l'exercice 2012-2013 ; une grande partie des objets en bois pour l'exposition « Trois jours avec Villages Dogons » d'octobre prochain a été acheminée depuis Ouagadougou en mars dernier et stockée chez plusieurs membres de l'association.

Voici la liste des manifestations de l'exercice 2011-2012 où notre association a réalisé des ventes :

Dimanche 04/09 : forum des associations de Montmagny (95)
Du vendredi 16 au dimanche 18/09 : fête de l'Humanité au Parc de la Courneuve (93)
Samedi 17 et dimanche 18/09 : Charivari, marché artisanal à Cergy Village (95)
Dimanche 25/09 : brocante de Bois-Colombes (92)
Dimanche 25/09 : Espace Jardins à Montmorency (95)
Du vendredi 07 au dimanche 09/10 : exposition « Trois jours avec Villages Dogons » à la salle des fêtes de Montmagny (95)
Samedi 15 et dimanche 16/10 : Couleurs et Saveurs d'Automne à Eaubonne (95)
Samedi 22 et dimanche 23/10 : journées culturelles, artistiques et touristiques organisées par l'ADEP (Association pour le Développement et l'Epanouissement des Populations) à Cergy (95)
Vendredi 28/10 : vente au CE de Allianz à La Défense
Dimanche 20/11 : Foire aux Oignons de Mantes-la-Jolie (78200)
Samedi 03 et dimanche 04/12 : marché de Noël de Taverny (95)
Du vendredi 9 au dimanche 11/12 : marché de Noël de Pontoise (95)
Samedi 10 et dimanche 11/12 : marché de Noël d'Ecouen(95)
Samedi 17 et dimanche 18/12 : marché de Noël d'Eaubonne (95)
Samedi 24 et dimanche 25/03 : journées Cultures du Monde à Gretz-Armainvilliers (77)
Mardi 01/05 : brocante de Wy dit Joli Village (95)
Dimanche 27/05 : 4^{ème} F.A.SO (Festival Africain de Solidarité) à Sampigny (55)
Lundi 28/05 : brocante de L'Isle-Adam (95)
Dimanche 03/06 : journée Art'isme au CAT « La Montagne » à Corneilles-en-Parisis (95240)
Dimanche 24/06 : Festival du Conte à La Frette sur Seine(95)
Mercredi 27 :06 : vente par le CE de l'Hôpital Américain à Neuilly-sur-Seine (92)
Jeudi 28/06 : soirée –spectacle organisée par l'association « Soundiata » au Dôme de Pontoise (95)

2 – **Subvention** : 5 100 € se décomposant ainsi (comptes de résultat 741 et 743) :

- * une subvention de 4 500 € (la huitième) versée par la Ville de Montmagny pour les différents projets de cette année ;
- * un versement de 600 €, représentant 20% de la subvention de 3 000 € qui nous a été accordée l'an passé par la CCAS d'EDF pour le puits de Ferro-Dirimbé.

3 – **Dons** : 2 320 € (compte de résultat 75451)

Cette somme inclut plusieurs dons destinés aux microcrédits pour les associations de femmes.

4 – **Don de frais de mission du président** : 1 941,66 € (compte de résultat 75452)

Cette somme est la contrepartie de celle inscrite au compte 62562 des charges. Ces deux écritures « s'annulent » donc et l'opération est neutre pour l'association. Cette mention dans nos comptes est liée à la réduction d'impôt dont peut ainsi bénéficier le président.

5 – **Cotisations** : 1 775 €

Le nombre d'adhérents est à peu près stable depuis trois ans : 154 pour l'exercice 2009-2010, 151 pour l'exercice 2010-2011 et 153 pour cet exercice.

Les frais bancaires, soit 281,29 € (compte 668) sont supérieurs à ceux de l'an passé (196,68 €) à cause de deux envois urgents par Western Union et Moneygram. Les frais de virement dépassant maintenant 80 euros, nous avons transmis trois fois de l'argent à Moussa par l'intermédiaire d'amis maliens venus en France.

Le montant des frais de fonctionnement (sans le salaire de Moussa) est de 1 073,19 € (comptes 6063, 6064, 616, 618, 62561, 6257, 626, 6282, 65861, 668), ce qui représente 2,3 % du budget de l'association. Si on ajoute le salaire de Moussa (comptes 6411 et 6414), ce taux passe à 6,2 %. Rappelons que les billets d'avion et autres frais de séjour sont intégralement pris en charge par les bénévoles qui se rendent au Mali.

Moussa a exercé avec courage et efficacité ses fonctions de directeur technique et de représentant de l'association au Mali. Nous n'avons pas pu payer les impôts légaux sur son salaire (1 372,04 € par an + 457,35 € de remboursement forfaitaire de frais, comptes de résultat 6411 et 6414), car le service compétent à Douentza est fermé depuis l'occupation de la ville par le MNLA.

Du côté relations publiques, le nombre de visites de notre site internet du 01/09 au 31/08 est passé de 11 307 visites l'an dernier à 13 833 cette année, ce qui représente une augmentation de 22,3%.

Enfin, le numéro 10 de notre bulletin annuel, qui ne comportait que deux pages cette année, a été envoyé aux adhérents et sympathisants en mars 2012.